

Protection de vos données personnelles – Gestion de l'enquête de satisfaction sur la qualité de l'accueil au Guichet mairie

La réalisation de la présente enquête de satisfaction implique un traitement de données personnelles réalisé par la Direction Guichet mairie de la Ville de Blagnac (Mairie de Blagnac – Direction Guichet mairie, 1 place des Arts, 31706 Blagnac cedex / guichet.mairie@mairie-blagnac.fr / +33 (0)5 61 71 72 00).

Finalité du traitement :

Ce traitement a pour objet de recueillir votre avis sur la qualité de votre accueil afin de répondre au mieux à vos attentes. Il permet à la Direction Guichet mairie d'élaborer des statistiques anonymes liées à ce processus.

Base légale du traitement :

Ce traitement est fondé sur l'exécution des missions d'intérêt public dont le Guichet mairie est en charge ou auxquelles il participe (Article 6, 1. e du Règlement général sur la protection des données).

En effet, la réalisation des enquêtes de satisfaction du Guichet mairie s'inscrit dans la recherche du maintien et de l'amélioration de la qualité des missions qu'il effectue au profit des usagers de la Ville de BLAGNAC.

Données personnelles traitées :

Les catégories de données personnelles traitées sont :

- le sexe de la personne questionnée ;
- son appartenance à une tranche d'âge donnée ;
- l'extériorité ou non de sa résidence au territoire blagnacais ;
- toute autre information qui figurerait dans les champs de l'enquête pouvant être complétés librement et qui permettrait d'identifier directement, indirectement ou par recoupement une ou plusieurs personnes physiques.

Le recueil de ces données est obligatoire pour participer à l'enquête de satisfaction.

Destinataires du traitement :

Sont seuls destinataires des données, les agents de la Direction Guichet mairie ainsi que ceux de la Direction des Systèmes d'information de la Ville de BLAGNAC qui gère la base de données constituée par les résultats de l'enquête de satisfaction.

Durée de conservation des données :

La durée de conservation des données est de six mois à partir de la date de leur collecte.

Droits de la personne concernée par le traitement :

Toute personne ayant complété ce questionnaire dispose d'un droit :

- d'accès à ses données personnelles et d'en obtenir une copie ;
- de rectification de ses données personnelles qui sont inexactes ;
- à l'effacement de ses données personnelles ;
- de limitation du traitement de ses données personnelles ;
- de s'opposer, en mettant en avant des raisons tenant à sa situation particulière, à l'ensemble du traitement de ses données personnelles.

Exercice des droits de la personne concernée par le traitement :

Pour l'exercice de l'ensemble de ses droits ou toute information sur la gestion de l'enquête de satisfaction de la Direction Guichet mairie, les personnes concernées peuvent contacter :

- soit directement les services du Guichet mairie de la Ville de Blagnac (Mairie de Blagnac – Direction Guichet mairie, 1 place des Arts, 31706 Blagnac cedex/ guichet.mairie@mairie-blagnac.fr / +33 (0)5 61 71 72 00).
- soit le Délégué à la protection des données (DPO) de la Ville de Blagnac (Mairie de Blagnac, à l'attention du Délégué à la protection des données (DPO), 1 Place des Arts, 31706 Blagnac cedex/ dpo@mairie-blagnac.fr).

En cas d'exercice d'un ou plusieurs de ses droits, la personne concernée précise sur quelles données de traitement sa demande porte.

En cas de doute quant à son identité, les personnes contactées se réservent la possibilité de demander à la personne concernée de leur présenter ou de leur transmettre une copie de sa pièce d'identité.

En cas d'insatisfaction quant à la manière dont ses données personnelles ou ses demandes relatives à ces dernières sont traitées, la personne concernée peut prendre contact avec la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) : 3 Place de Fontenay, TSA 80715, 75334 Paris Cedex 07.